

Compte rendu sommaire

N/Réf. : 160523-dgs-mek-lar
votre contact : Laetitia ROBINARD
tél : 01 64 10 18 33
courriel : l.robinard@savigny-le-temple.fr

Objet : Conseil municipal du 20 mai 2016

Légalement convoqué le 13 mai 2016, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 mai 2016 à 19h30 à l'hôtel de ville sous la présidence de Mme Marie-Line PICHERY, maire.

Etaient présents :

MM. COATTRIEUX, CAROTINE, BRIARD, POLLET, CONQ, GAUDIN, M'PENDJA, FRANCES, COTTY, DIHNI (à compter de la délibération n°16-41), LESUISSE, SUBIRADA, EL GAIED (12 puis 13 à compter de la délibération n°16-41) ;

MMES PICHERY, BENSALEM, SEYMOUR-GALOU, DELACOURT, MONVILLE, BLUTEUX-PEPIN, MUSSET, PAYS, GABAY, MAGNY, ARNAULT, BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN (14) ;

formant la majorité des membres en exercice (26 et 27 à compter de la délibération n°16-41).

Avaient donné pouvoir :

MME FLADIN à M. GAUDIN,
M. FOSSO à M. CAROTINE,
MME BOULAY à M. COATTRIEUX,
MME BARUTEUX à M. POLLET,
M. BRET à MME BENSALEM,
M. DIHNI à MME MAGNY (jusqu'à la délibération n°16-41),
M. KITEBA SIMO à MME PERIGAUD,
MME BEDHIAF à MME BISSONNIER (8 puis 7 à compter de la délibération n°16-41).

Était absent :

MME DEGLA (1)

M. FRANCES est désigné comme secrétaire de séance.

Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple cedex
tél : 01 64 10 18 00 • fax : 01 64 10 18 39
cabinet.du.maire@savigny-le-temple.fr • www.savigny-le-temple.fr

Le conseil municipal entame ensuite l'examen des projets de délibération :

1/ Projets de délibérations

I. Charte déontologique pour le partage d'informations nominatives dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Sénart

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les termes de la Charte déontologique pour le partage d'informations nominatives dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Sénart ;
- **Autorise** le maire à signer cette Charte ;

II. Intégration dans l'inventaire communal des biens du groupe scolaire Les Ormes

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'accepter l'intégration dans l'inventaire de la commune du groupe scolaire Les Ormes pour un montant total de 1 089 880,26 € ;
- **Autorise** le maire à signer le certificat administratif relatif à cette affaire, à transmettre à la Trésorerie de Sénart.

III. Délégation du service public de gestion en affermage du marché alimentaire : choix du délégataire et autorisation de signer la convention d'affermage

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de confier sous forme de délégation de service public la gestion en affermage du marché alimentaire à la société SEMACO ;
- **Prend acte** du rapport de la commission de délégation de service public et du rapport de présentation des motifs du choix du candidat et de l'économie générale du contrat ;
- **Approuve** les termes du contrat de la convention d'affermage ci-jointe ;
- **Autorise** le maire à signer le contrat de délégation avec la société SEMACO ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits en dépenses et en recettes aux articles et codes fonctionnels correspondants des budgets de la ville pour les années concernées.

IV. Approbation de la convention handicap

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention handicap ci-annexée ;
- **Prend acte** des avis favorables des cinq associations précitées ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;

V. Avenants à la convention relative à l'aide financière accordée par le Conseil départemental à la ville dans le cadre de l'accueil des jeunes enfants

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 30 voix pour et 4 voix contre (MME BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF et M. KITEBA SIMO)

- **Approuve** l'ensemble des termes des avenants à la convention de financement initiale ;
- **Autorise** le maire à signer les avenants pour l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant de la ville, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;

VI. Conventions d'objectifs et de financement des établissements d'accueil de jeunes enfants 0-6 ans du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'ensemble des termes de la convention d'objectifs et de financement pour chacun des établissements de la ville ;
- **Autorise** le maire à signer les présentes conventions, les annexes permettant de fixer les personnes habilitées à traiter les données sur le portail CAF partenaires, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en recette :
 - Code fonctionnel : 64 ;
 - Chapitre : 70, article : 70 662

VII. Demande de subventions européennes FEDER-FSE dans le cadre des stages de remobilisation

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** des subventions dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER-FSE auprès de la Région Ile-de-France, ainsi qu'auprès de différents financeurs ;
- **Autorise** le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016.

Décision du maire :

Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

16-50	21/03	Convention avec l'association « Savigny Sans Frontières » pour la location d'une salle à Sidonie Talabot
16-51	21/03	Convention avec l'association UOMS pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-52	25/03	Convention avec l'association « Ondacali » pour la mise à disposition à titre gratuit du petit studio de danse au Café-Danses Bobby Sands
16-53	25/03	Convention avec l'association « Sa Graille » pour la mise à disposition à titre gratuit du petit studio de danse au Café-Danses Bobby Sands
16-54	25/03	Convention avec l'association « A vos talents » pour la mise à disposition à titre gratuit du petit studio de danse au Café-Danses Bobby Sands
16-55	31/03	Convention de mise à disposition gracieuse d'un véhicule urbain sur la période du 1 ^{er} au 12 avril 2016 entre Transdev IDF et la Ville
16-56	01/04	Convention avec l'association « Générations77 » pour l'utilisation du LCR des Arcades
16-57	01/04	Mise à disposition de locaux pour la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart
16-58	06/04	Convention avec l'Union Outre-Mer de Sénart concernant la mise à disposition de la Médiathèque des Cités-Unies pour une l'exposition « SIAPO »
16-59	07/04	Convention de prêt de l'exposition d'affiches du concours « Jeunesse pour l'égalité 2014 » avec l'observatoire des inégalités
16-60	07/04	Vente de biens par la Commune de Savigny-le-Temple à M. Claude HUET
16-61	07/04	Convention avec l'association « UNITED » pour la location d'une salle au Millénaire
16-62	07/04	Convention avec l'association « Comité des fêtes » pour la location d'une salle au Centre associatif des Saules
16-63	13/04	Avenant n°2 à la convention avec l'association Portugal en partage pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-64	18/04	Convention avec l'association « Choux Radis Choux » pour la mise à disposition gracieuse d'une salle à la Ferme du Coulevrain

16-65	20/04	Convention relative au prêt d'un équidé pour la brigade équestre
16-66	25/04	Marché public de travaux pour la réfection de la couverture en tuile et des menuiseries extérieures d'éclairage zénithal de la restauration du groupe scolaire Louise Michel
16-67	25/04	Vente de biens par la Commune de Savigny-le-Temple aux enchérisseurs du site de courtage aux enchères Agorastore
16-68	26/04	convention avec l'association « De Sénart à Big Ben » pour l'utilisation d'une salle au centre de loisirs des saules
16-69	26/04	Convention avec l'association « Compagnie du Lac » pour la location d'une salle au Millénaire
16-70	29/04	Convention avec l'association « DE SENART A BIG BEN » pour un partenariat avec les centres sociaux et l'utilisation de locaux à la Maison quartier Gaston Variot et/ou au Centre Social Françoise Dolto
16-71	29/04	Convention avec l'association « SENART HUE » » pour un partenariat avec les centres sociaux et l'utilisation de locaux à la Maison de quartier Gaston Variot et/ou au Centre Social Françoise Dolto
16-72	10/05	Nomination du régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant à la régie de recettes au fonctionnement intermittent pour l'encaissement des ventes des produits du terroir Seine et Marnais lors du congrès de l'amicale des Savigny de France et de Suisse
16-50	21/03	Convention avec l'association « Savigny Sans Frontières » pour la location d'une salle à Sidonie Talabot
16-51	21/03	Convention avec l'association UOMS pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-52	25/03	Convention avec l'association « Ondacali » pour la mise à disposition à titre gratuit du petit studio de danse au Café-Danses Bobby Sands
16-53	25/03	Convention avec l'association « Sa Graille » pour la mise à disposition à titre gratuit du petit studio de danse au Café-Danses Bobby Sands
16-54	25/03	Convention avec l'association « A vos talents » pour la mise à disposition à titre gratuit du petit studio de danse au Café-Danses Bobby Sands
16-55	31/03	Convention de mise à disposition gracieuse d'un véhicule urbain sur la période du 1 ^{er} au 12 avril 2016 entre Transdev IDF et la Ville
16-56	01/04	Convention avec l'association « Générations77 » pour l'utilisation du LCR des Arcades
16-57	01/04	Mise à disposition de locaux pour la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart

16-58	06/04	Convention avec l'Union Outre-Mer de Sénart concernant la mise à disposition de la Médiathèque des Cités-Unies pour une l'exposition « SIAPO »
16-59	07/04	Convention de prêt de l'exposition d'affiches du concours « Jeunesse pour l'égalité 2014 » avec l'observatoire des inégalités
16-60	07/04	Vente de biens par la Commune de Savigny-le-Temple à M. Claude HUET
16-61	07/04	Convention avec l'association « UNITED » pour la location d'une salle au Millénaire
16-62	07/04	Convention avec l'association « Comité des fêtes » pour la location d'une salle au Centre associatif des Saules
16-63	13/04	Avenant n°2 à la convention avec l'association Portugal en partage pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-64	18/04	Convention avec l'association « Choux Radis Choux » pour la mise à disposition gracieuse d'une salle à la Ferme du Coulevrain
16-65	20/04	Convention relative au prêt d'un équidé pour la brigade équestre
16-66	25/04	Marché public de travaux pour la réfection de la couverture en tuile et des menuiseries extérieures d'éclairage zénithal de la restauration du groupe scolaire Louise Michel
16-67	25/04	Vente de biens par la Commune de Savigny-le-Temple aux enchérisseurs du site de courtage aux enchères Agorastore
16-68	26/04	Convention avec l'association « De Sénart à Big Ben » pour l'utilisation d'une salle au centre de loisirs des saules
16-69	26/04	Convention avec l'association « Compagnie du Lac » pour la location d'une salle au Millénaire
16-70	29/04	Convention avec l'association « DE SENART A BIG BEN » pour un partenariat avec les centres sociaux et l'utilisation de locaux à la Maison quartier Gaston Variot et/ou au Centre Social Françoise Dolto
16-71	29/04	Convention avec l'association « SENART HUE » » pour un partenariat avec les centres sociaux et l'utilisation de locaux à la Maison de quartier Gaston Variot et/ou au Centre Social Françoise Dolto
16-72	10/05	Nomination du régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant à la régie de recettes au fonctionnement intermittent pour l'encaissement des ventes des produits du terroir Seine et Marnais lors du congrès de l'amicale des Savigny de France et de Suisse

Marché à procédure adapté :

Marchés à procédure adaptée (alinéa 4° de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales) ayant fait l'objet d'un contrat. La liste des achats effectués hors contrat conformément aux

dispositions du Code des marchés publics est disponible au secrétariat de la Direction générale des services :

2016		
16-029	16/03	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre l'Association « Pirouette Queue de Cerise » et la Ville
16-030	18/03	Travaux de mise aux normes accessibilité ADAP - Programme 2016
16-031	21/03	Partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation à la pratique du Baseball dans le cadre des TAP
16-032	25/03	Convention n°2 entre la Ville et l'association Ondacali
16-033	25/03	Convention n°3 entre la Ville et l'association A vos Talents
16-034	25/03	Travaux de mise aux normes accessibilité et réaménagement partiel du groupe scolaire les Régalles
16-035	29/03	Contrat de cession entre Hathot Prod et le Café-musiques l'Empreinte
16-036	31/03	Contrat de cession de spectacle entre François ROUSSEAU et le Café-musiques l'Empreinte
16-037	08/04	Travaux pour le remplacement des radiateurs du groupe scolaire Chanteraine
16-038	08/04	Convention de partenariat entre la Ville de Lieusaint et le café-musiques l'Empreinte
16-039	12/04	Partenariat entre la Ville et Mme Mouna RASO (Praticienne en aroma-reflexologie et sophrologie)
16-040	12/04	Convention pour le dispositif BAFA1 entre externat – vacances de Printemps 2016
16-041	29/04	Convention de partenariat entre Adrien Bergerat et le café-musiques l'Empreinte
16-042	29/04	Convention de partenariat entre DF Prod et le café-musiques l'Empreinte
16-043	29/04	Convention de partenariat entre Everest studio-group et le café-musiques l'Empreinte
16-044	03/05	Location et gestion d'une patinoire provisoire
16-045	06/07	Maintenance des volets roulants, des stores, des rideaux et des films dans les groupes scolaires

La séance est levée le vendredi 20 mai 2016 à 20h05 minutes.

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la Commune et en obtenir copie en Mairie, au secrétariat de la Direction générale des services (porte 317), aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Diffusion le 26 mai 2016

- Etat-civil (1 ex)
- Courrier (8 ex) pour affichage
- Dossier du Conseil municipal (1 ex)

Affichage en Mairie le 26 mai 2016 pour caractère exécutoire.

Compte rendu sommaire

N/Réf. :
votre 160329-dgs-mek-lar
contact : Laetitia ROBINARD
tél : 01 64 10 18 33
courriel : l.robinaud@savigny-le-temple.fr

Objet : Conseil municipal du 25 mars 2016

Légalement convoqué le 18 mars 2016, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 25 mars 2016 à 20h30 à l'hôtel de ville sous la présidence de Mme Marie-Line PICHERY, maire.

Etaient présents :

MM. COATTRIEUX, CAROTINE, BRIARD, POLLET, CONQ, GAUDIN, FOSSO, FRANCES, COTTY, BRET, DIHNI, LESUISSE, KITEBA SIMO (13) ;

MMES PICHERY, BENSALÉM, SEYMOUR-GALOU, DELACOURT, BLUTEUX-PEPIN, MUSSET, FLADIN, PAYS, BOULAY, MAGNY, ARNAULT, BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN (14) ;

formant la majorité des membres en exercice (27).

Avait donné pouvoir :

MME MONVILLE à M. GAUDIN,
M. M'PENDJA à MME BENSALÉM,
MME BARUTEU à M. POLLET,
MME GABAY à M. CAROTINE,
M. SUBIRADA à MME ABLIN,
M. EL GAIED à MME PICHERY,
MME BEDIAF à M. KITEBA SIMO (7).

Était absent :

MME DEGLA (1)

M. BRIARD est désigné comme secrétaire de séance.

Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple cedex
tél : 01 64 10 18 00 • fax : 01 64 10 18 39
cabinet.du.maire@savigny-le-temple.fr • www.savigny-le-temple.fr

Le conseil municipal entame ensuite l'examen des projets de délibération :

1/ Projets de délibérations

I. Approbation de l'adhésion au groupement de commandes portant sur les prestations d'impression et livraison de documents, de divers supports de communication et d'information et désignation des membres de sa commission d'appel d'offres (lot n°3)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la participation de la commune de Savigny-le-Temple au groupement de commandes ;
- **Approuve** la désignation de la commune de Lieusaint comme coordonnateur du groupement de commandes ;
- **Désigne** comme représentants de la commune de Savigny-le-Temple au sein de la commission d'appel d'offres propre au groupement :
 - Titulaire : Jacques GAUDIN
 - Suppléant : Maurice POLLET
- **Autorise** le maire à signer la présente convention ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

II. Fixation des taux communaux d'imposition pour l'année 2016

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 30 voix pour et 4 voix abstentions (MME BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF et M. KITEBA SIMO),

- **Décide** de fixer comme suit les taux communaux des trois taxes locales à percevoir par la Ville au titre de l'année 2016 :
 - taxe d'habitation : 19.31 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 47.10 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 100,49 %

III. Approbation du budget primitif de la Ville pour l'année 2016

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 28 voix pour, 6 voix contre (MME BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN, BEDHIAF et MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA)

- **Décide** de reprendre par anticipation au budget primitif de la Ville pour l'année 2016 l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2015, soit 2 034 857,14 euros ;
- **Décide** de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget 2015 y compris les restes à réaliser en dépenses et en recettes pour un montant 606 131,32 euros ;
- **Décide** d'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement du budget 2016 soit un montant de 1 428 725,82 euros ;
- **Approuve** le budget primitif de la Ville pour 2016 :
 - établi, en section d'investissement, à 8 883 803,44 € en recettes et en dépenses ;
 - équilibré, en section de fonctionnement, à 45 691 196,82 € en dépenses et en recettes.

IV. Budget annexe du café musiques l'Empreinte : approbation du budget primitif pour 2016

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 6 abstentions (MME BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN, BEDHIAF et MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Décide** de reprendre par anticipation au budget annexe primitif du café musiques l'Empreinte pour l'année 2016, l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement de 2015 soit 176,82 euros y compris les restes à réaliser pour un montant de 2 183,33 euros, soit un résultat définitif de 176,82 euros.

- **Approuve** le budget annexe primitif de l'Empreinte pour l'année 2016 équilibré en dépenses et en recettes en section d'investissement à 124 245,33 euros H.T. et en section de fonctionnement à 677 013 euros H.T.

V. Budget annexe du complexe festif « le Millénaire » : approbation du budget primitif pour 2016

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 6 abstentions (MME BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN, BEDHIAF et MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Décide** de reprendre par anticipation au budget annexe primitif du complexe festif « le Millénaire » pour l'année 2016 l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement de 2015 soit 16 597,92 euros ;
- **Décide** de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget 2015 pour un montant de 16 597,92 euros y compris les restes à réaliser d'un montant de 122,80 € ;
- **Décide** d'affecter l'excédent de fonctionnement de 2015 à la section d'investissement du budget 2016, soit 16 597,92 euros ;
- **Approuve** le budget annexe primitif du complexe festif le Millénaire pour l'année 2016, équilibré en dépenses et en recettes en section d'investissement à 74 097,92 euros H.T. et en section de fonctionnement à 507 000 euros H.T.

VI. Budget annexe du restaurant administratif : approbation du budget primitif pour 2016

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 6 abstentions (MME BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN, BEDHIAF et MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Décide** de reprendre par anticipation au budget annexe primitif pour le restaurant administratif pour l'année 2016 l'excédent prévisionnel de la section d'investissement au titre de l'exercice 2015, soit 17 437,92 euros ;
- **Approuve** le budget annexe primitif pour le restaurant administratif pour l'année 2016 équilibré en dépenses et en recettes en section d'investissement à 20 837,92 euros H.T. et en section de fonctionnement à 85 000 euros H.T.

VII. Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales - TIPI

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de mettre en place le service dénommé TIPI pour le paiement par carte bancaire sur Internet des titres exécutoires ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention d'adhésion ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016.

VIII. Rapport annuel de l'égalité femmes hommes – année 2015 et plan d'actions 2016

Sur proposition du maire,

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** du rapport annuel de l'égalité femmes hommes pour l'année 2015 et du plan d'actions 2016.

IX. Etat des emplois communaux au 1^{er} janvier 2016

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 6 ne prennent pas part au vote (MME BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN, BEDHIAF et MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Fixe** la liste des emplois communaux au 1^{er} janvier 2016, conformément au tableau ci-annexé ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus au chapitre 012 du budget de la Ville pour l'année 2016.

X. Ajustements de postes

Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 6 ne prennent pas part au vote (MME BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN, BEDHIAF et MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Décide** les créations et suppressions d'emplois suivantes à compter du 1^{er} avril 2016

I-TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS LIEES A L'ADEQUATION GRADE RECRUTEMENT :

POLE TECHNIQUE

Bâtiment :

Transformation d'un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet en un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet suite au départ d'un agent à la retraite.

Développement et urbanisme :

Urbanisme :

Transformation d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet en un emploi de rédacteur à temps complet suite à la réussite au concours d'un agent.

POLE ACTION EDUCATIVE JEUNESSE

Service scolaire :

Transformation d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet en un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet suite au départ d'un agent à la retraite.

Service entretien restauration :

Transformation d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet en un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet suite au départ d'un agent à la retraite.

Petite enfance

Service multi accueil Françoise Dolto

Transformation d'un emploi d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe à temps complet en un emploi d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet suite à la nomination d'un agent recruté par voie de mutation.

POLE ANIMATION

Action sportive :

Animation sportive :

Transformation d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet en un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet suite à la nomination stagiaire d'un agent.

Animation sportive :

Transformation d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet en un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet suite à une vacance de ce poste.

II – SUPRESSIONS D'EMPLOIS :

POLE ANIMATION

Action culturelle

Conservatoire Gabriel Fauré :

Suppression d'un emploi de professeur de musique contractuel à 10h00 hebdomadaires suite au départ d'un agent à la retraite.

Dit que les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget de la Ville.

XI. Réserve parlementaire 2016- Demande de subvention pour la réalisation de travaux concernant le projet de réaménagement de la cour de l'école Marc Bloch et la sécurisation des abords de l'école Pierre Brossolette

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** de la part de l'Etat une subvention dans le cadre du projet de réaménagement de la cour de l'école Marc Bloch et la sécurisation des abords de l'école Pierre Brossolette ;
- **Autorise** le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes ;

XII. Vente de la parcelle cadastrée AH 306 sise 15 allée des Alouettes

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** la vente par la commune pour un montant de 138 000 euros de la parcelle cadastrée AH 308 à monsieur DURMAZ ;
- **Autorise** le maire ou son représentant à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes :
 - code fonctionnel : 820 URBA
 - chapitre : 024

XIII. Règlement de la voirie communale

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le règlement de voirie communal joint en annexe

XIV. Règlement du concours communal des Jardins et balcons fleuris – la souris verte

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le règlement du concours communal intitulé : « **La souris verte concours communal des balcons et jardin fleuris** » ;
- **Autorise** le maire à organiser le concours dans les conditions fixées par le règlement ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année, en dépenses et en recettes :
 - Chapitre : 011
 - Articles 6228
- **Autorise** le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire ;

XV. Demande d'agrément pour ouvrir à la collectivité l'opportunité de proposer des missions de volontariat en Service Civique

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la mise en place du dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du mois d'avril 2016 ;
- **Autorise** le Maire à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale ;
- **Autorise** le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales ainsi que les éventuels avenants en cas de nouvelles propositions de missions ;

XVI. Demande de subvention Erasmus Plus pour le camp urbain international

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** le concours financier de l'Agence Erasmus+ France à hauteur de 15 984 euros ;
- **Autorise** le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016.

XVII. Demande de subvention AJEP (Action Jeunesse Education Populaire) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** des subventions auprès de la DDCS, pour les trois projets cités, avec une demande de subvention s'élevant à 4500 euros par projet ;
- **Autorise** le maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire ;
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016 ;

XVIII. Conventions de partenariat pour le Printemps des jardiniers

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les conventions établis pour la manifestation « le Printemps des jardiniers » des 2 et 3 avril 2016 ;
- **Autorise** le maire à signer les présentes conventions ainsi que toutes conventions de partenariats à venir permettant le développement de cette manifestation ;

XIX. Convention de partenariat du Conservatoire avec l'Ecole Départementale du Théâtre de l'Essonne pour la réouverture de la discipline théâtre au Conservatoire

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention établie avec l'Ecole Départementale du Théâtre de l'Essonne ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier ;

XX. Convention avec la Fédération des apiculteurs de Seine-et-Marne

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 6 abstentions (MME BISSONNIER, PERIGAUD, ABLIN, BEDHIAF et MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Approuve** la convention établie avec la Fédération des apiculteurs de Seine-et-Marne pour une durée de 3 ans ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier ;

XXI. Demande de subvention pour la réalisation de la salle de boxe – CNDS

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à solliciter pour l'année 2016 toutes subventions auprès du Centre National de Développement du Sport (CNDS) pour la réalisation de cette salle de boxe et à signer tous documents et conventions y afférant.

XXII. Signature d'une convention d'objectifs avec l'association Savigny-le-Temple Taekwondo

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention d'objectifs en faveur de l'association Savigny-le-Temple Taekwondo pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2018 ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes :
 - code fonctionnel : 411
 - chapitre : 40 article : 6574

XXIII. Modification de l'avenant n°3 à la convention avec l'ASPS SAVIGNY

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 33 voix pour, 1 ne prend pas part au vote (M. FRANCES)

- **Approuve** les modifications de l'avenant n°3 à la convention de l'ASPS;
- **Autorise** le maire à signer le présent avenant ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes :
 - code fonctionnel : 411
 - chapitre : 40, article : 6574

XXIV. Budget primitif pour 2016 : Attribution des subventions aux associations locales

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 32 voix pour et 2 ne prenant part au vote (MME ARNAULT et M. FRANCES),

- **Décide** l'attribution de subventions aux associations locales conformément au tableau ci-annexé au budget primitif de l'année 2016 ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus aux articles 6574 des codes fonctionnels indiqués.

XXV. Contrat d'objectifs avec l'association « Groupe d'Habitants Solidaires »

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le contrat d'objectifs établi avec l'association « Groupe d'Habitants Solidaires » ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier ;
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de la ville, chapitre 65, article 6574.

XXVI. Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité – année 2015

Sur proposition du maire,
Après en avoir débattu,

- **Prend acte** du rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité pour l'année 2015.

Décision du maire :

Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

15-93	16/12	Partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation à la pratique du Baseball dans le cadre des TAP
15-94	16/12	Partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation à la pratique de la ZUMBA dans le cadre des TAP
15-95	16/12	Convention avec l'association Travail Entraide pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
15-96	17/12	Partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation à la pratique d'ateliers récréatifs et de loisirs autour de l'olfaction dans le cadre des TAP -> MAPA 15-130
15-97	17/12	Partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation à la pratique du triathlon dans le cadre des TAP -> MAPA 15-131
15-98	17/12	Convention de partenariat avec le collège LOUIS ARMAND
15-99	17/12	Convention avec l'association Portugal en Partage pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
15-100	17/12	Convention de partenariat avec l'association L'ESPACE JACQUES PREVERT - SCENE DU MONDE
15-101	21/12	Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation au théâtre dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.
15-102	21/12	Location d'une salle de l'espace Prévert pour le spectacle de l'association Senso-Tempo -> MAPA 15-126
15-103	23/12	Fixation des droits de place perçus sur les marchés
15-104	23/12	Modalités de détermination des tarifs des participations familiales aux services publics locaux soumises à conditions de ressources (taux d'effort)
15-105	23/12	Tarifs des services publics locaux applicables à compter du 1er janvier 2016
15-106	7/09	Convention avec l'association ADSEA 77-PIJE pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-06	20/01	Convention de mise à disposition gracieuse de matériel avec la CAMVS pour les 2 et 3 avril 2016
16-07	25/01	Convention avec l'association « NDOYE » pour la location d'une salle au Millénaire
16-08	25/01	Convention avec le Centre Hospitalier Général de Longjumeau pour la location d'une salle au Millénaire
16-09	26/01	Défense de la ville - Référé de Marie Domingues devant le Tribunal de Grande Instance de Melun

16-10	09/01	Convention avec l'association « MALAGASY MANDROSO, MALAGASY EN MOUVEMENT, MALAGASY ON THE MOVE» pour la location d'une salle au Millénaire
16-11	08/01	Convention avec l'association « REBONDIR» pour la location d'une salle au Millénaire
16-12	27/01	Convention avec l'association « YHUMANA L'ENSEIGNEMENT POUR TOUS» pour la location d'une salle au Millénaire
16-13	27/01	Convention avec l'association « UNION OUTRE-MER DE SENART – UOMS » pour la location d'une salle au Millénaire
16-14	27/01	Convention avec « L'ASSOCIATION DES CROYANTS VAILLANTS POUR LA VERITE – ACVV » pour la location d'une salle au Millénaire
16-15	27/01	Convention avec « L'ASSOCIATION DES EMPLOYES COMMUNAUX - ADEC » pour la location d'une salle au Millénaire
16-16	16/01	Convention avec l'association des « FRANCO-TAMOULS DE MELUN-SENART» pour la location d'une salle au Millénaire
16-17	27/01	Convention avec l'association Monsieur et Madame DELANNOY pour la location d'une salle au Millénaire
16-18	27/01	Convention avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère Extérieur, le Ministère du Redressement Productif, le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme pour la location d'une salle au Millénaire.
16-19	15/01	Convention de partenariat avec l'Espace Prévert et le Théâtre de Sénart pour le spectacle « Râga Klezmer » au Conservatoire municipal de musique
16-20	27/01	Convention avec « L'ASSOCIATION DES FRANCO-TAMOULS DE MELUN-SENART » pour la location d'une salle au Millénaire
16-21	27/01	Convention avec la SCCV « La Grange du Bois » chez COOPIMMO pour la location d'une salle au Millénaire
16-22	27/01	Convention avec l'agglomération « Grand Paris Sud Sénart » pour la location d'une salle au Millénaire
16-23	27/01	Convention avec le Café Danses Bobby-Sands pour la location d'une salle au Millénaire.
16-24	27/01	Convention avec l'association « Temple de Siva en France et Association Culturelle Franco-Indienne» pour la location d'une salle au Millénaire
16-25	27/01	Convention avec l'association « NGUNZA MATSOUANISTE » pour la location d'une salle au Millénaire

16-26	27/01	Convention avec l'association « GROUPE D'HABITANTS SOLIDAIRES» pour la location d'une salle au Millénaire
16-27		annulé
16-28	28/01	Convention pour la location d'équipements sportifs de la Ville
16-29		annulé
16-30	02/02	Convention avec l'association ADSEA 77-PIJE pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-31	02/02	Convention avec l'association « COMMUNAUTE CHRETIENNE MESSIANIQUE DE FRANCE » pour la location de la salle de la Maison de quartier Gaston Variot
16-32	05/02	Convention avec l'association Madame MISENGE KABANANGI Jeannette pour la location d'une salle au Millénaire
16-33	16/02	Convention avec l'association « Présence Gaulliste » pour la location d'une salle au Centre associatif des Saules
16-34	16/02	Convention avec l'association « Les Petits Loups » pour la location d'une salle au Centre associatif des Saules
16-35	16/02	Convention avec l'association Le Portugal en Partage pour la location d'une salle au Millénaire
16-36	18/02	Convention avec l'association GHS pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-37	8/02	Avenant n°2 à la convention avec l'association Savigny Echecs pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-38	19/02	Avenant n°1 à la convention avec l'association Franco-Tamouls pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-39	19/02	Avenant n°2 à la convention avec l'association Franco-Tamouls pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-40	22/02	Avenant n°1 à la convention avec l'association Portugal en partage pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-41	01/03	Modalités de détermination des tarifs des participations familiales aux services publics locaux soumises à conditions de ressources (taux d'effort) – modification
16-42	08/03	Convention avec l'association « A.C.L.S. » pour l'utilisation des locaux au 2 rue de Savigny

16-43	08/03	Convention avec l'association « Pas à Pas » pour l'utilisation de locaux au Centre associatif des Saules
16-44	08/03	Convention avec l'association « UFAS» pour la location d'une salle au Millénaire
16-45	08/03	Convention avec l'association Union Outre-Mer de Sénart - UOMS pour la location d'une salle au Millénaire
16-46	09/03	Modification du nom de la régie d'avances « menues dépenses administrative »
16-47	10/03	Avenant n°4 à la convention avec l'association Haut Summum pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto.
16-48	11/03	Convention avec Mme Christine LECOINTE, auto-entrepreneuse, pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-49	15/03	Vente d'un bien par la Commune de Savigny-le-Temple à Mme KEITA Maty

Marché à procédure adaptée :

Marchés à procédure adaptée (alinéa 4° de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales) ayant fait l'objet d'un contrat. La liste des achats effectués hors contrat conformément aux dispositions du Code des marchés publics est disponible au secrétariat de la Direction générale des services :

2016		
16-010	25/01	Mission d'étude de renouvellement urbain du quartier du Centre Ville dans le cadre du protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine
16-011	27/01	Convention de partenariat entre Café musique l'Empreinte et Théâtre Sénart, Scène nationale-EPCC
16-012	27/01	Avenant contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle entre Alternative Live et Café Musique l'Empreinte
16-013	27/01	Convention Réseaux en Ile-de-France entre le RIF et l'Empreinte
16-014	27/01	Contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle entre Blue Line Organisation et l'Empreinte
16-015	02/02	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre Astérios Spectacles et Café-musique l'Empreinte
16-016	03/02	Contrat de cession d'un spectacle entre 106 db Productions (COCK ROBIN) et Café-musique l'empreinte
16-017	03/02	Contrat de cession d'un spectacle entre 106 db Productions (WISHBONE ASH) et Café-musique l'empreinte
16-018	03/02	Contrat de cession d'un spectacle entre 106 db Productions (D.A.D) et Café-musique l'empreinte
16-019	03/02	Contrat de cession d'un spectacle entre 106 db Productions (SIMON PHILIPPS PROTOCOL 3) et Café-musique l'empreinte

2016		
16-020	04/02	Convention de partenariat entre Théâtre de Sénart, Scène nationale et le Café-musique l'Empreinte
16-021	03/03	Réfection de la couverture en tuiles et des menuiseries d'éclairage zénithal de la restauration du groupe scolaire Louise Michel
16-022	08/03	Travaux de rénovation de la chaufferie du groupe scolaire Désirée Clary
16-023	09/03	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle Peace & Lobe entre Association Réseaux en Ile-de-France, (le R.I.F) et l'Empreinte
16-024	09/03	Convention de partenariat entre Un je ne sais quoi et Café Musique l'Empreinte
16-025	09/03	Contrat de cession entre Spiral productions et café musique l'Empreinte
16-026	09/03	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle entre l'Empreinte et Zamora Productions SARL
16-027	15/03	Contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle entre After FX et l'Empreinte
16-028	15/03	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle Pascale Picard « All Things Pass » Zamora Productions SARL et l'Empreinte

La séance est levée le vendredi 25 mars 2016 à 23h15 minutes.

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la Commune et en obtenir copie en Mairie, au secrétariat de la Direction générale des services (porte 317), aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Diffusion le 1er avril 2016

- Etat-civil (1 ex)
- Courrier (8 ex) pour affichage
- Dossier du Conseil municipal (1 ex)

Affichage en Mairie le 1er avril 2016 pour caractère exécutoire.

Compte rendu sommaire

N/Réf. :
votre 160202-dgs-mek-lar
contact : Laetitia ROBINARD
tél : 01 64 10 18 30
courriel : l.robinaud@savigny-le-temple.fr

Objet : Conseil municipal du 29 janvier 2016

Légalement convoqué le 22 janvier 2016, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 29 janvier 2016 à 20h30 à l'hôtel de ville sous la présidence de Mme Marie-Line PICHERY, maire.

Etaient présents :

MM. COATTRIEUX, CAROTINE, BRIARD, POLLET, CONQ, GAUDIN, M'PENDJA, FOSSO, COTTY BRET, DIHNI, KITEBA-SIMO, SUBIRADA (13) ;

MMES PICHERY, BENSALÉM, SEYMOUR-GALOU, DELACOURT, BLUTEUX-PEPIN, MUSSET, FLADIN, PAYS, BOULAY, GABAY, MAGNY, ARNAULT, DEGLA, ABLIN, BEDHIAF (15) ;

formant la majorité des membres en exercice (28).

Avaient donné pouvoir :

MME MONVILLE à MME SEYMOUR-GALOU,
M. FRANCES à M. BRIARD,
MME BARUTEUX à M. POLLET
M. LESSUISE à M. CAROTINE
MME BISSONNIER à M. KITEBA-SIMO,
MME PERIGAUD à MME BEDHIAF,
M. EL GAIED à MME PICHERY (7).

M. CAROTINE est désigné comme secrétaire de séance.

Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple cedex
tél : 01 64 10 18 00 • fax : 01 64 10 18 39
cabinet.du.maire@savigny-le-temple.fr • www.savigny-le-temple.fr

Le conseil municipal entame ensuite l'examen des projets de délibération :

1/ Projets de délibérations

I. Convention relative au fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit de Sénart avec la CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart pour l'année 2016

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à signer la convention ci-annexée pour une durée d'un an à compter de sa signature ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits aux articles et codes fonctionnels correspondants des budgets de la ville.

II. Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2016

Sur proposition du maire,
Après en avoir débattu,

- **Prend acte** du rapport sur les orientations générales du budget de la Ville et de ses budgets annexes pour l'année 2016 présentées par le maire.

III. Budget primitif 2016 - ouverture des crédits d'investissement sur le budget 2016

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 32 voix pour et 3 abstentions (MME DEGLA, ABLIN et M. SUBIRADA) ;

- **Autorise** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses selon le tableau joint en annexe avant le vote du budget primitif de l'année 2016 pour un montant total de 15 000,00 € ;
- **Dit** que les crédits seront prévus en priorité au budget primitif de l'année 2016 aux chapitres et fonctions concernés.

IV. Recensement de la population 2016 - Fixation des modalités de rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de fixer de la façon suivante les modalités de rémunération des agents recenseurs :
 - Agents recenseurs
 - feuille de logement 2,65 euros
 - bulletin individuel 1,55 euros
 - fiche de logement non enquêté 1,05 euros
 - fiche d'adresse non enquêtée 1,05 euros
 - dossier d'adresse collective 1,05 euros
 - réunion de formation 21,00 euros
 - Coordonnateur
 - versement d'une indemnité forfaitaire mensuelle de 1 407,83 euros brut et 561,30euros de charges pendant les mois de janvier et février 2016 soit un total pour les 2 mois de 3 938,26 euros.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes, chapitre 012, article 74-111, code fonctionnel 022.

V. Agenda 21 - Approbation plan d'actions 2016

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 31 voix pour et 4 abstentions (MME BEDHIAF, BISSONNIER, PERIGAUD et MM. KITEBA-SIMO) ;

- **Prend acte** de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions de l'Agenda 21 au 31 décembre 2015 ;
- **Approuve** le plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire de la commune de Savigny-le-Temple pour l'année 2016 ;
- **Autorise** le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

VI. Centre-Ville – Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) – Création d'un périmètre d'étude – Proposition de délimitation et demande d'instauration au Préfet

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la proposition d'instauration d'un périmètre d'études concernant la rénovation urbaine du centre-ville dans le cadre du NPNRU et sa délimitation indiquée sur le plan joint à la présente délibération ;
- **Autorise** le maire à demander son instauration par arrêté préfectoral ;
- **Autorise** le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que le périmètre sera reporté sur le Plan Local d'Urbanisme, conformément au code de l'urbanisme, à l'issue de la prise de l'arrêté préfectoral instaurant ledit périmètre ;
- **Précise** que l'arrêté préfectoral de prise en considération fera l'objet des mesures d'affichage prévues au code de l'urbanisme ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes :
 - code fonctionnel : 820 ;
 - chapitre : 011, article : 6231.

VII. Aide aux projets des jeunes - Révision des modalités de versement de la bourse « coup de pouce »

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la révision des modalités de versement de la bourse « coup de pouce » comme suit :
Le versement de la bourse « coup de pouce », dont le montant accordé est compris entre un minimum de 80 € et un maximum de 120 € par personne, est délivré par virement bancaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la ville pour l'année 2016 en dépenses :
 - code fonctionnel : 422 ;
 - chapitre : 67, article : 6714.

VIII. Renouvellement du label Information Jeunesse pour le Bureau Information Jeunesse

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la demande de renouvellement du label information jeunesse pour le Bureau Information Jeunesse ;
- **Autorise** le maire à signer les conventions ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

IX. Budget primitif pour 2016 : Attribution d'une subvention au Comité départemental Handisport

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** l'attribution d'une subvention au Comité départemental Handisport conformément au tableau ci-annexé au budget primitif de l'année 2016 ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus aux articles 6574 du code fonctionnel 40 SPFC.

Décision du maire :

Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

2016		
16-01	07/01	Vente de biens par la commune sur le site de courtage en ligne AGORASTORE
16-01bis	19/01	Vente des biens par la Commune de Savigny-le-Temple aux enchérisseurs du site de courtage aux enchères Agorastore – actualisation des offres
16-02	07/01	Convention de partenariat avec l'association ALVE- La maison de GINKGO
16-03	07/01	Convention avec l'association AEDE pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-04	12/01	mise à disposition de locaux pour la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart
16-05	18/01	Convention pour la location d'équipements sportifs de la Ville

Marché à procédure adapté :

Marchés à procédure adaptée (alinéa 4° de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales) ayant fait l'objet d'un contrat. La liste des achats effectués hors contrat conformément aux dispositions du Code des marchés publics est disponible au secrétariat de la Direction générale des services :

2016		
16-001	04-01	Services de maintenance des alarmes intrusion
16-002	04-01	Services de maintenance des extincteurs
16-003	04-01	Services de maintenance des ascenseurs
16-004	04-01	Services de maintenance des antennes collectives
16-005	04-01	Parc des photocopieurs
16-006	04-01	Fourniture d'un podium roulant
16-007	04-01	Mission d'accompagnement - diagnostic organisationnel et optimisation des services et des ressources
16-008	04-01	Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux pour la police municipale et la poste au miroir d'eau
16-009	12-01	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle Peace & Lobe entre Association Réseaux en Ile-de-France et Café Musique l'Empreinte

La séance est levée le vendredi 29 janvier 2016 à 22h37 minutes.

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la Commune et en obtenir copie en Mairie, au secrétariat de la Direction générale des services (porte 317), aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Diffusion le 3 février 2016

- Etat-civil (1ex)
- Courrier (8 ex) pour affichage
- Dossier du Conseil municipal (1ex)

Affichage en Mairie le 3 février 2016 pour caractère exécutoire.

N/Réf. : 161001-dgs-aub-lar
votre contact : Laetitia Robinard-Bonin
tél : 01 64 10 18 30
courriel : dgs@savigny-le-temple.fr

Objet : Conseil municipal du 30 septembre 2016

Légalement convoqué le 23 septembre 2016, le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 30 septembre 2016 à 20h30 à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Mme Marie-Line PICHERY, maire.

Etaient présents :

MMES PICHERY, SEYMOUR-GALOU, DELACOURT, BLUTEUX-PEPIN, MUSSET, FLADIN, BOULAY, MAGNY, BISSONNIER, DEGLA, ABLIN, BEDHIAF (12) ;

MM. COATTRIEUX, CAROTINE, BRIARD, POLLET, CONQ, GAUDIN, M'PENDJA, FOSSO, COTTY, DIHNI, LESUISSE, EL GAIED, KITEBA SIMO (13) ;

formant la majorité des membres en exercice (25).

Avaient donné pouvoir :

M. FRANCES à M. BRIARD,
M. BRET à M. COATTRIEUX,
M. SUBIRADA à MME ABLIN
MME BENSALÉM à M. CAROTINE
MME MONVILLE à MME SEYMOUR-GALOU
MME PAYS à M. CONQ
MME BARUTEU à M. POLLET,
MME GABAY à M. DIHNI
MME ARNAULT à MME BLUTEUX-PEPIN
MME PERIGAUD à M. KITEBA SIMO (10)

M. POLLET est désigné comme secrétaire de séance.

Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple cedex
tél : 01 64 10 18 00 • fax : 01 64 10 18 39
cabinet.du.maire@savigny-le-temple.fr • www.savigny-le-temple.fr

1/ Projets de délibération

Le conseil municipal entame ensuite l'examen des projets de délibération :

I. Modification de la composition des commissions municipales

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 28 voix pour, 5 voix contre (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, M. KITEBA SIMO) et 2 abstentions (Mme ABLIN, M. SUBIRADA),

- **Décide** que Fatiha Bensalem, deuxième adjointe au maire déléguée à l'emploi, quitte la commission municipale à la Jeunesse pour intégrer la commission municipale au Développement urbain durable et Aménagement ;
- **Décide** que Catherine Musset, douzième adjointe au maire déléguée aux commerces de proximité et à la restructuration des centres commerciaux et aux conseils de vie locale des Cités Unies, du Bourg / Noisement et du Parc d'activités quitte la commission municipale au Développement urbain durable et Aménagement pour intégrer la commission municipale à la Jeunesse.

II. Politique de la ville - Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à solliciter toute subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France pour la réalisation d'actions municipales relatives à l'approbation des dispositions nouvelles du dispositif cadre de la politique de la ville pour l'année 2016 ;
- **Précise** que le maire est autorisé à signer toute convention ou document relatif à cette décision ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits aux chapitres, articles, et codes fonctionnels correspondants du budget de la commune, en dépenses et en recettes.

III. Demande de subvention auprès de l'Etat et de la région Ile-de-France pour renforcer le dispositif de vidéo protection

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 33 voix pour et 2 abstentions (Mme PAYS et M. CONQ),

- **Approuve** le renforcement de la vidéo-protection avec l'installation de trois caméras supplémentaires ;
- **Précise** que le maire sollicitera l'autorisation préfectorale pour l'installation du système de vidéo-protection, de voie publique sur le quartier ZSP du centre-ville ;
- **Autorise** le maire à déposer une demande de subvention à l'Etat au titre du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) ;
- **Autorise** le maire à déposer une demande de subvention à la région Ile-de-France au titre de son appel à projets de mise en œuvre du « Bouclier de sécurité » ;
- **Autorise** le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes

IV. Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à solliciter une subvention pour 2016 auprès de l'Etat, pour les dépenses d'équipements publics touchés par les inondations.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, chapitre 65, article 6574, fonction 024.

V. Demande de subvention à la Région dans le cadre du fonds d'aide d'urgence

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à solliciter une subvention pour 2016 auprès de la Région Ile-de-France pour les dépenses d'équipements publics touchés par les inondations.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, chapitre 65, article 6574, fonction 024.

VI. Demandes de subventions pour la réalisation de la salle de boxe

Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à solliciter toutes subventions auprès de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'institutions comme le centre national de développement des sports pour la réalisation de la salle de boxe et à signer tous documents ou conventions y afférant

VII. Budget Ville 2016 : décision modificative n°2

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 30 voix pour et 5 abstentions (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, M. KITEBA SIMO),

- **Adopte** la décision modificative n°2 au budget primitif pour 2016 conformément au tableau ci-annexé.

VIII. Budget annexe primitif 2016 Café-Musiques l'Empreinte : décision modificative n°1

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 28 voix pour, 2 voix contre (Mme ABLIN et M. SUBIRADA) et 5 abstentions (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, M. KITEBA SIMO),

- **Adopte** la décision modificative n°1 au budget annexe primitif du Café Musiques l'Empreinte pour 2016 conformément au tableau ci-annexé.

IX. Budget ville 2016 : admissions en non-valeurs

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** l'admission en non-valeurs des créances figurant sur les états ci-annexés ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Ville pour 2016, chapitre 65, article 6541, des codes fonctionnels concernés.

X. Budget annexe Millénaire 2016 : admissions en non-valeurs

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** l'admission en non-valeurs des créances figurant sur l'état ci-annexé ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget annexe du Millénaire pour 2016, chapitre 65, article 6541, des codes fonctionnels concernés.

XI. Concours du comptable public : attribution d'indemnité de conseil

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de demander le concours de la trésorière intérimaire pour assurer des prestations de conseil ;
- **Décide** d'attribuer à la trésorière intérimaire une indemnité de conseil aux conditions posées par l'arrêté interministériel ;

L'indemnité est calculée par application des tarifs ci-après à la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre afférentes aux trois dernières années ;

Les dépenses des services autonomes non personnalisés d'une commune ou d'un établissement public ainsi que les dépenses des bureaux d'aide sociale et caisses des écoles annexées au compte de la collectivité sont ajoutées à celles de la commune ou de l'établissement public

Tarif :

Sur les 7 622,45 premiers euros à raison de 3 p. 1.000 ;

Sur les 22 867,35 euros suivants à raison de 2 p. 1.000 ;

Sur les 30 489,80 euros suivants à raison de 1,50 p. 1.000 ;

Sur les 60 979,61 euros suivants à raison de 1,p. 1.000 ;

Sur les 106 714,31 euros suivants à raison de 0,75 p. 1.000 ;

Sur les 152 449,02 euros suivants à raison de 0,50 p. 1.000 ;

Sur les 228 673,53 euros suivants à raison de 0,25 p. 1.000 ;

Sur toutes les sommes excédant 609 796,07 à raison de 0,10 p. 1.000.

En aucun cas, l'indemnité allouée par une collectivité ne peut excéder une fois le traitement brut annuel correspondant à l'indice majoré 150.

- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes :
 - code fonctionnel : 020 ;
 - chapitre : 011, article : 6225.

XII. Budget de la ville : demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse partielle d'un régisseur de recettes

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 30 voix pour et 5 abstentions (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, M. KITEBA SIMO),

- **Refuse** la demande en décharge de responsabilité du régisseur d'avances pour un montant de 978,98 euros ;
- **Accepte** une remise gracieuse partielle à hauteur de la franchise de 10% du montant laissé à la charge du régisseur de recettes après la prise en charge par « AMF », soit 97,898 euros ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes :
 - code fonctionnel : 411 CSJB ;
 - chapitre 70, article : 70631.

XIII. Budget primitif pour 2016 : attribution des subventions aux associations locales

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité concernant les 3 associations suivantes : Cirque Boules et balles, Vertige et Union des femmes Africaines de Sénart.

Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 7 ne prennent pas part au vote (Mmes DELACOURT, BOULAY, MUSSET et MM.CAROTINE, DIHNI, BRET et EL GAIED), concernant l'association : Savigny-sans-Frontières.

Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 7 abstentions (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, ABLIN, MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA) concernant l'association : Savigny Football Club,

- **Décide** l'attribution de subventions aux associations locales conformément au tableau ci-annexé au budget primitif de l'année 2016 ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus aux articles 6574 des codes fonctionnels 024 DVAA, 048 RI et 40 SPFC.

XIV. Contrat d'objectif pluriannuel avec l'association « Vertige » pour l'organisation d'un festival de danses urbaines « Temple O'Style »

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention ci-jointe établie avec l'association « Vertige » ;

- **Autorise** le maire à signer la présente convention ainsi que tous les documents afférents à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, chapitre 65, article 6574, fonction 024.

XV. Remboursement suite à l'enlèvement et la mise en fourrière d'un véhicule

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** le remboursement de la mise en fourrière du véhicule de l'administré dont le montant s'élève à 166.34€ TTC.
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016.

XVI. Personnel communal : ajustements de postes

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 7 ne prennent pas part au vote (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, ABLIN, MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Décide** les créations et suppressions d'emplois suivantes à compter du 1^{er} octobre 2016.

I – TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS LIEES A L'ADEQUATION GRADE RECRUTEMENT :

CABINET DU MAIRE

Communication :

Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement*

POLE RESSOURCES

Ressources humaines :

Gestion administrative / carrière et paie :

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet.

Création d'un emploi de rédacteur à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

Ressources financières :

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

POLE TECHNIQUE

Espaces publics :

Suppression d'un emploi d'agent social de 1^{ère} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un changement de filière.*

Espaces verts / Propreté urbaine

Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet.

Création d'un emploi de technicien à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

Développement et urbanisme :

Hygiène sécurité et ERP :

Suppression d'un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'ingénieur à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

POLE ACTION EDUCATIVE JEUNESSE

Restauration / Entretien :

Suppression de deux emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe à mi-temps

Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un départ en retraite.*

Petite enfance :

Crèche collective :

Suppression d'un emploi d'infirmière soins généraux classe supérieur à temps complet.

Création d'un emploi d'infirmière soins généraux classe normale à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

Suppression d'un emploi oint administratif de 2^{ème} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

Crèche familiale n°1 :

Suppression d'un emploi d'éducatrice principale de jeunes enfants à temps complet.

Création d'un emploi d'éducatrice de jeunes enfants à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

Crèche familiale n°2 :

Suppression d'un emploi de puéricultrice à temps complet. (**poste vacant**)

Création d'un emploi d'éducatrice principale de jeunes enfants à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

POLE ANIMATION

Action culturelle :

Café-Musiques l'Empreinte :

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

POLE ACTION SOCIALE

Direction et coordination des centres sociaux :

Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'animateur à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à réussite concours.*

II – TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS LIEES A DES AVANCEMENTS DE GRADES :

POLE TECHNIQUE

Espaces publics :

Espaces verts / Propreté urbaine :

Suppression de deux emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet

Création de deux emplois d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet : ajustement du tableau des effectifs lié à réussite examen professionnel.

POLE ACTION EDUCATIVE JEUNESSE :

Petite enfance :

Crèche collective :

Suppression d'un emploi d'éducateur de jeunes enfants à temps complet.

Création d'un emploi d'éducateur principal de jeunes enfants à temps complet: *ajustement du tableau des effectifs.*

- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget de la Ville.

XVII. Renouvellement de mise à disposition de personnel communal au profit du Comité de jumelage Savigny-sans-frontières

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 21 voix pour, 2 voix contre (Mme ABLIN, M. SUBIRADA), 5 abstentions (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, M. KITEBA SIMO) et 7 ne prennent pas part au vote (Mmes DELACOURT, BOULAY, MUSSET et MM.CAROTINE, DIHNI, BRET et EL GAIED,

- **Approuve** le renouvellement de la convention de mise à disposition de Madame Tamara COSTES, adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet pour une durée d'un an à compter du 1^{er} octobre 2016 ;
- **Prend** acte que la ville recouvrera auprès du Comité de Jumelage « Savigny-Sans-Frontières » 66 % du traitement et des charges afférentes à la rémunération de Madame Tamara COSTES ;
- **Autorise** le Maire à signer la convention correspondante ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016 et les suivantes, en dépenses et en recettes.

XVIII. Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, zone 1 AU, Clos Favière

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 28 voix pour et 7 voix contre (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA, ABLIN, MM. KITEBA SIMO, SUBIRADA),

- **Décide** d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU, conformément aux dispositions des articles L151-20 et suivants, L153-47 et suivants du code de l'urbanisme ;
- **Autorise** le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016.

XIX. Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour les antennes de télécommunication

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 34 voix pour et 1 ne prend pas part au vote (M. KITEBA SIMO),

- **Fixe** le montant de la redevance annuelle d'occupation du domaine public pour les antennes de télécommunication situées sur le territoire communal à 10 200 € net et toutes charges incluses ;
- **Fixe** l'indexation de ce prix à 2% par an ;
- **Autorise** le maire à signer la convention, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016.

XX. Convention d'objectifs entre le café-musiques l'Empreinte et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Ile-de-France

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à signer la présente convention, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016, en dépenses et en recettes :
 - dépenses : code fonctionnel 314 EMPR, articles 6228 (chapitre 011) et 6218 (chapitre 012).
 - recettes : code fonctionnel 314 EMPR, chapitre 74, article 74718

XXI. Rapport annuel d'exploitation 2015 du Partenariat Public Privé d'éclairage public - SPIE

Sur proposition du maire,

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation de la société SPIE pour l'année 2015.

XXII. Rapport d'activité 2015 de la Délégation de Service Public Espace Prévert

Sur proposition du maire,

- **Prend acte** du rapport annuel retraçant l'activité de l'Espace Prévert - Scène du Monde pour l'exercice 2015.

XXIII. Rapport d'exploitation 2015 de la Délégation de Service Public marché alimentaire

Sur proposition du maire,

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation de la société les Nouveaux Marchés de France pour l'année 2015.

XXIV. Rapport annuel SEMSA 2015

Sur proposition du maire,

- **Prend acte** du rapport annuel de la Société d'Economie Mixte de Savigny-le-Temple pour 2015.

XXV. Modifications des statuts de la SEMSA pour l'exercice d'une nouvelle activité : location de véhicules

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 22 voix pour, 2 voix contre (Mme ABLIN, M. SUBIRADA), 4 abstentions (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA) et 7 ne prennent pas part au vote (Mmes MUSSET, PAYS, MM. POLLET, CAROTINE, FOSSO, BRIARD, KITEBA SIMO),

- **Approuve** la modification des statuts de la SEMSA ;
- **Autorise** le maire à signer l'autorisation ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

XXVI. Création d'une filiale de la SEMSA ayant pour objet social la location de véhicules

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, 22 voix pour, 2 voix contre (Mme. ABLIN, M. SUBIRADA) et 4 abstentions (Mmes BISSONNIER, PERIGAUD, BEDHIAF, DEGLA) et 7 ne prennent pas part au vote (Mmes MUSSET, PAYS, MM. POLLET, CAROTINE, FOSSO, BRIARD, KITEBA SIMO),

- **Autorise** la Société d'Economie Mixte de Savigny-le-Temple (SEMSA) à créer la filiale SEMSA-TRANSPORT
- **Approuve** les statuts de la filiale SEMSA-TRANSPORT
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2016.

2/ Compte-rendu des décisions du maire et des marchés à procédure adaptée :

Le maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

N°	Date	Objet
16-92	10/06	Dépôt de plainte au nom de la Commune - Injures publiques envers chargé de service public par parole, image, écrit ou voie électronique
16-93	13/06	Dépôt de plainte au nom de la Commune - Injures publiques envers chargé de service public par parole, image, écrit ou voie électronique - Dégradation ou détérioration de bien destiné à l'utilité ou la décoration publique
16-94	17/06	Dépôt de plainte au nom de la Commune - Dégradation ou détérioration de bien destiné à l'utilité ou la décoration publique
16-95	17/06	Dépôt de plainte au nom de la Commune - Dégradation ou détérioration de bien destiné à l'utilité ou la décoration publique

N°	Date	Objet
16-96	24/06	Fixation du prix de vente de produits du jardin et de produits forestiers du domaine de la Grange – la Prévôté et du verger de la ferme du Coulevrain
16-97	01/07	Convention de partenariat avec l'association « Les Francas de Seine et Marne » Renouvellement adhésion – Année 2016-2017
16-98	01/7	Convention location équipements sportifs de la ville au comité de jumelage « savigny sans frontières »
16-99	08/07	Convention avec l'association « Eglise Protestante Unie de Melun et environs » pour l'utilisation de la salle polyvalente Sidonie Talabot
16-100	08/07	Avenant n° 6 à la convention avec l'association Haut Summum pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-101	13/06	Convention avec l'association ADSEA 77-SIE pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-102	13/07	Convention de partenariat. ville Savigny-le-Temple et l'association « Haut Summum » Mise à disposition de locaux communaux
16-103	20/07	Convention pour la location d'équipements sportifs de la Ville avec le service jeunesse
16-104	20/07	Convention pour la location d'équipements sportifs de la Ville pour l'année scolaire 2016-2017
16-105	20/07	Convention de mise à disposition d'équipements sportifs de la Ville à titre gratuit durant l'année scolaire 2016-2017
16-106	22/07	Tarif retards parents en accueils de loisirs et périscolaires au-delà de 19h10
16-107	14/06	Convention pour la location d'équipements sportifs de la Ville
16-108	14/06	Convention pour la location d'équipements sportifs de la Ville
16-109	14/06	Convention pour la location d'équipements sportifs de la Ville
16-110	24/08	Convention avec l'association MENEATE DANSE CONCEPT DE SENART pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise dolto
16-111	23/08	Avenant n°2 à la convention avec l'association Poker club 77 pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-112	09/09	Convention avec l'association « SENART HUE » pour un partenariat avec les centres sociaux et l'utilisation de locaux à la Maison quartier Gaston Variot et/ou au Centre Social Françoise Dolto
16-113	09/09	Convention avec l'association ASPS Savigny le Temple pour l'utilisation de locaux de la Maison de quartier Gaston Variot
16-114	09/09	Convention avec l'association D'INSTANT EN INSTANT pour l'utilisation de locaux de la Maison de quartier Gaston Variot

N°	Date	Objet
16-115	09/09	Convention avec l'association REGARDS SUR LE MONDE pour l'utilisation de locaux de la Maison de quartier Gaston Variot
16-116	09/09	Convention avec l'association STAFF SALSA pour l'utilisation de locaux de la Maison de quartier Gaston Variot
16-117	09/09	Convention avec le Centre d'Information sur les droits des Femmes et des familles (CIDFF) pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-118	09/09	Convention avec l'association Bel Ka Kreyol pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-119	09/09	Convention avec l'association Portugal en Partage pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-120	16/09	Convention avec l'association « Nathan Muanangani Association - NMA » pour la location d'une salle au Millénaire
16-121	19/09	Convention avec l'association « Les Océanes de Sénart » pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-122	19/09	Convention avec l'association Franco-Tamouls de Melun-Sénart pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-123	19/09	Convention de partenariat avec l'association ALVE- La maison de GINKGO
16-124	19/09	Convention avec l'association « Haut Summum » pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-125	19/09	Convention avec l'association « Les Petits Loups » pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto

Le maire rend compte au Conseil municipal des marchés à procédure adaptée (alinéa 4° de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales) ayant fait l'objet d'un contrat. La liste des achats effectués hors contrat conformément aux dispositions du Code des marchés publics est disponible au secrétariat de la Direction générale des services :

N°	Date	Objet
16-066	27/06	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre l'Association C EST A DIRE et la Médiathèque des cités unies
16-067	27/06	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre ART METISSE et LA MEDIATHEQUE Jacques Prévert
16-068	27/06	Contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle entre W SPECTACLE SARL « TO BE A STRANGER » et le Café-musiques l'Empreinte
16-069	27/06	Contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle entre W SPECTACLE SARL »LET IT GLOW » et le Café-musiques l'Empreinte
16-070	27/06	Contrat de Cession du Droit d'Exploitation d'un Spectacle entre Savigny-le-Temple et l'association « Pestacle» (médiathèque)

N°	Date	Objet
16-071	11/07	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre la ville et scènes en Seine
16-072	11/07	Convention de démonstration Street Workout entre la ville et l'association Pull and Push
16-073	11/07	Contrat de cession entre le Café-musiques l'Empreinte et S.C.A.R.S.
16-074	23/06	Contrat de cession entre la Café musique l'Empreinte et Hexagone booking agency groupe THE ARRS et T.A.N.K.
16-075	13/07	Convention d'action avec la section hôtelière du lycée Antonin Carême
16-076	01/07	Contrat relatif à la mise en place d'un atelier entre la ville et la médiathèque des Cités Unies
16-077	18/07	Convention n°4 entre l'association Ondacali et la ville
16-078	11/07	Partenariat entre la ville et l'association Boules et Balles dans le cadre des TAP
16-079	19/07	Réfection des couches de roulement des voiries communales et des trottoirs
16-080	10/06	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre ART METISSE et la commune de Savigny-le-Temple
16-081	03/08	Intitulé à confirmer : Service de sténotypie du Conseil municipal
16-082	16/08	Convention N°5 de 2016 entre la ville de SLT et l'association Vertige
16-083	01/07	Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Grand Paris et la mairie de Savigny-le-Temple : formation professionnelle
16-084	17/08	Fournitures administratives
16-085	06/09	Partenariat – ville de Savigny-le-Temple et Mme Christelle DUGARDIN
16-086	06/09	Partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation « ateliers chants et danses maliennes » dans le cadre des temps d'Activités Périscolaires. Entre la ville et l'association la Compagnie des Tambourlingueurs.
16-087	09/09	Contrat de coréalisation d'un spectacle vivant-n°CCR160919ND entre NAPALM DEATH et l'empreinte
16-088	09/09	Partenariat – Ville de Savigny-le-Temple et Véronique MACIEJAK (consultante parentalité)

La séance est levée le vendredi 30 septembre à 22h26.

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la Commune et en obtenir copie en Mairie, au secrétariat de la Direction générale des services (porte 317), aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Diffusion le 6 octobre 2016 :

- Etat-civil (1 ex),
- Courrier (8 ex) pour affichage,
- Site internet de la ville,
- Dossier du Conseil municipal (1 ex).

Affichage en Mairie le 6 octobre 2016 pour caractère exécutoire.

Compte-rendu sommaire

vosre contact : Lætitia ROBINARD-BONIN
tél : 01 64 10 18 30
courriel : dgs@savigny-le-temple.fr

Objet : Conseil municipal du 16 décembre 2016

Légalement convoqué le 9 décembre 2016, le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 16 décembre 2016 à 20 h 30 à l'hôtel de ville sous la présidence de Mme Marie-Line PICHERY, Maire.

Etaient présents : 26 élus

Mme PICHERY, M. COATTRIEUX, Mme BENSALÉM, M. CAROTINE, Mme SEYMOUR-GALOU, M. BRIARD, Mme DELACOURT, M. POLLET, Mme MONVILLE, Mme BLUTEUX-PEPIN, Mme MUSSET, Mme FLADIN, M. FOSSO, Mme BOULAY, M. COTTY, M. BRET, Mme GABAY, M. DIHNI, Mme MAGNY, M. LESUISSE, M. KITEBA SIMO (jusqu'à la délibération n°24), Mme DEGLA (jusqu'à la délibération n°24), M. SUBIRADA, Mme ABLIN, M. EL GAIED, Mme BEDHIAF (jusqu'à la délibération n°24).

formant la majorité des membres en exercice.

Avaient donné pouvoir : 9 élus

M. CONQ à M. CAROTINE,
M. GAUDIN à Mme PICHERY,
M. M'PENDJA à Mme BOULAY,
Mme PAYS à Mme SEYMOUR-GALOU,
M. FRANCES à M. BRIARD,
Mme BARUTEU à M. POLLET,
Mme ARNAULT à Mme BLUTEUX-PEPIN,
Mme BISSONNIER à Mme BEDHIAF (jusqu'à la délibération n°24),
Mme PERIGAUD à M. KITEBA SIMO (jusqu'à la délibération n°24).

Etaient absents (à compter de la délibération n°25) : 5 élus

Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD, Mme BEDHIAF.

M. CAROTINE est désigné comme secrétaire de séance.

Hôtel de ville

1, place François Mitterrand
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple cedex
tél : 01 64 10 18 00 • fax : 01 64 10 18 39
cabinet.du.maire@savigny-le-temple.fr • www.savigny-le-temple.fr

1/ Projets de délibération

Le Conseil municipal entame l'examen des projets de délibération :

I. Débat d'Orientation Budgétaire

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

7 voix contre :

Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, M. SUBIRADA,
Mme PERIGAUD, Mme ABLIN, Mme BEDHIAF

- **Prend acte** et vote le DOB sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire.

II. Transfert d'agents à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

2 abstentions :

M. SUBIRADA, Mme ABLIN

Pas de participation au vote : Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD,
Mme BEDHIAF

- **Décide** de transférer les agents dont la liste est annexée ;
- **Dit** que ce transfert sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- **Autorise** le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Seine-et-Marne.

III. Mise à disposition de locaux à l'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart dans le cadre du transfert d'équipements

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

2 abstentions :

M. SUBIRADA, Mme ABLIN

Pas de participation au vote : Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD,
Mme BEDHIAF

- **Approuve** les procès-verbaux de mise à disposition des équipements sportifs et culturels, ainsi que les collections de l'Ecomusée, déclarés d'intérêts communautaires ci-annexés à la présente délibération ;
- **Autorise** le maire à signer les procès-verbaux ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits en dépenses et en recettes aux articles et codes fonctionnels correspondants au budget de la ville pour 2017 et les suivants.

IV. Convention d'occupation partielle des équipements sportifs et culturels dans le cadre du transfert d'équipements à l'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart : Médiathèque Jacques Prévert

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

2 abstentions :

M. SUBIRADA, Mme ABLIN

Pas de participation au vote : Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD,
Mme BEDHIAF

- **Approuve** la convention d'occupation partielle ci-annexée à la présente délibération ;
- **Autorise** le maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits en dépenses et en recettes aux articles et codes fonctionnels correspondants au budget de la ville pour 2017 et les suivants.

V. Convention de gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire avec l'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

2 abstentions : M. SUBIRADA, Mme ABLIN

Pas de participation au vote : Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD, Mme BEDHIAF

- **Approuve** la convention de gestion ci-annexée à la présente délibération ;
- **Autorise** le maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits en dépenses et en recettes aux articles et codes fonctionnels correspondants au budget de la ville pour 2017 et les suivants.

VI. Avenant n°2 à la convention entre le Préfet de Seine-et-Marne et la Commune pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la société ADULLACT, nouveau tiers de télétransmission utilisant le logiciel homologué « S²LOW » ;
- **Autorise** le Maire à signer l'avenant n°2 entre la commune et la Préfecture de Seine-et-Marne portant changement de tiers de télétransmission.

VII. Convention de partenariat SUGE entre la police municipale de Savigny-le-Temple et la SNCF

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la convention de partenariat entre la police municipale de Savigny-le-Temple et la SNCF ;
- **Autorise** le maire à signer la convention.

VIII. Budget annexe du Millénaire 2016 : décision modificative n°1

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Adopte** la décision modificative n°1 au budget primitif annexe du complexe festif « Le Millénaire » pour 2016, conformément au tableau ci-annexé.

IX. Budget annexe du restaurant administratif 2016 : décision modificative n°1

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Adopte** la décision modificative n°1 au budget annexe primitif du Restaurant administratif pour 2016 conformément au tableau ci-annexé.

X. Budget ville 2016 : effacement de dette suite à des dépenses irrécouvrables

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Accepte** l'admission en non-valeur des créances éteintes figurant sur les états ci-annexés ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Ville pour 2016, chapitre 65, article 6542, des codes fonctionnels concernés.

XI. Budget primitif pour 2016 : attribution des subventions aux associations locales

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

7 abstentions :

Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, M. SUBIRADA,
Mme PERIGAUD, Mme ABLIN, Mme BEDHIAF

- **Décide** l'attribution de subventions aux associations locales conformément au tableau ci-annexé au budget primitif de l'année 2016 ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus aux articles 6574 des codes fonctionnels ;

XII. Demande de subventions pour les équipements culturels

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le maire à solliciter pour l'année 2017 toutes subventions auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires culturelles), de la région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne, pour mener à bien les activités de ces équipements culturels et à signer tous documents et conventions y afférant.

XIII. Conventions de partenariat pour le Printemps des Jardiniers

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les conventions établies pour la manifestation « Le Printemps des Jardiniers » des 25 et 26 mars 2017 ;
- **Autorise** le maire à signer les présentes conventions ainsi que toutes conventions de partenariats à venir permettant le développement de cette manifestation et autres documents relatifs à cette affaire.

XIV. Demande de subvention 2017 pour l'école municipale des sports auprès du Conseil départemental

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le maire à solliciter pour l'année 2017 la subvention du Conseil départemental de Seine-et-Marne pour mener à bien les activités de l'école municipale des sports et à signer tous documents et conventions y afférant ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus aux chapitres, articles et codes fonctionnels correspondants du budget de la Ville pour l'année 2017.

XV. Conventions de financement entre le département de Seine-et-Marne et la commune de Savigny-le-Temple pour l'accueil des jeunes enfants

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'ensemble des termes des conventions de financement pour l'année 2016 ;
- **Autorise** le maire à signer les conventions pour l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant de la ville, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

XVI. Convention pour le parrainage de la patinoire avec Eurovia

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

30 voix pour

5 abstentions : Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD,
Mme BEDHIAF

- **Approuve** la convention ci-annexée pour le parrainage avec Eurovia concernant la patinoire ;
- **Autorise** le maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits en dépenses et en recettes aux articles et codes fonctionnels correspondants au budget de la ville pour 2016 et les suivants ;

XVII. Approbation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire 2017-2018

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré,

30 voix pour

Pas de participation au vote : Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD,
Mme BEDHIAF

- **Approuve** le programme pluriannuel 2017-2018 ci-après.

XVIII. Personnel communal : ajustements de postes

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

2 abstentions : M. SUBIRADA, Mme ABLIN

Pas de participation au vote : Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, Mme PERIGAUD,
Mme BEDHIAF

- **Décide** les créations et suppressions d'emplois suivantes à compter du 1^{er} janvier 2017 :

I – TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS LIEES A L'ADEQUATION GRADE RECRUTEMENT :

POLE RESSOURCES

Ressources humaines :

Création d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

Gestion administrative / carrière et paie :

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

POLE TECHNIQUE

Bâtiment :

Suppression d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à réussite concours.*

Développement et urbanisme :

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

Urbanisme :

Suppression d'un emploi de rédacteur à temps complet.

Création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet : *ajustement du tableau des effectifs lié à un recrutement.*

POLE ANIMATION

Action culturelle :

Conservatoire Gabriel Fauré :

Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 3h00.

Création d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps incomplet 3h00: *ajustement du tableau des effectifs.*

II – TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS LIEES A LA PROMOTION INTERNE :

POLE ACTION EDUCATIVE JEUNESSE

Restauration / Entretien :

Suppression de trois emplois d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet.

Création de trois emplois d'agent de maîtrise à temps complet: *ajustement du tableau des effectifs.*

Temps périscolaires :

Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'animateur à temps complet: *ajustement du tableau des effectifs.*

POLE ANIMATION

Action sportive :

Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'animateur à temps complet: *ajustement du tableau des effectifs.*

Mouvement associatif :

Suppression d'un emploi d'animateur principal 1^{ère} classe à temps complet.

Création d'un emploi d'attaché à temps complet: *ajustement du tableau des effectifs.*

POLE ACTION SOCIALE

Direction et coordination des centres sociaux

Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet.

Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet.

Création de deux emplois d'animateur à temps complet: *ajustement du tableau des effectifs.*

III – SUPPRESSIONS D'EMPLOIS :

POLE ANIMATION

Action culturelle :

Médiathèques :

Suppression de deux emplois de bibliothécaire à temps complet.

Suppression d'un emploi d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet.

Suppression d'un emploi d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Suppression de deux emplois d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Suppression d'un emploi d'animateur à temps complet.

Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet.

Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet.
Suppression de trois emplois d'adjoint du patrimoine 1^{ère} classe à temps complet.
Suppression d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet.
Suppression d'un emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet.
Suppression de quatre emplois d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe à temps complet.
Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps complet.

Conservatoire Gabriel Fauré :

Suppression de deux emplois de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique hors classe normal à temps incomplet 15h00.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps complet.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 15h30.
Suppression de deux emplois de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 13h00.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 11h00.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 10h00.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 9h00.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 6h30.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 6h00.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 5h30.
Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 5h00.
Suppression de deux emplois de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 4h00.
Suppression de deux emplois de professeur d'enseignement artistique de classe normal à temps incomplet 3h00.
Suppression de sept emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet.
Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 12h00.
Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 11h00.
Suppression de deux emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 10h00.
Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 9h00.
Suppression de deux emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 8h00.
Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps complet.
Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps incomplet 18h00.
Suppression d'un emploi d'animateur à temps complet.

Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet.

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet.

Suppression d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet.

- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget de la Ville.

XIX. Création d'heures de vacation

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

7 abstentions :

Mme BISSONNIER, M. KITEBA SIMO, Mme DEGLA, M. SUBIRADA,
Mme PERIGAUD, Mme ABLIN, Mme BEDHIAF

- **Décide** de créer les heures de vacation du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, ci-annexées ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 012 du budget de la Ville pour l'année 2017.

XX. Convention de mise à disposition du personnel du CCAS

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Informe** le Conseil municipal du projet de mise à disposition de mesdames Laura DAILLY, rédacteur territorial, Isabelle BARET, assistante socio-éducative principale, Lydie HENNE, adjoint d'animation 1^{ère} classe, Isabelle BOURDELIER, adjoint administratif 2^{ème} classe et de Monsieur Jérôme MALLARD, adjoint technique 2^{ème} classe, appelé(e)s à exercer les missions de service public relevant des compétences du CCAS ;
- **Prend acte** que la ville recouvrera auprès du CCAS l'intégralité du traitement et des charges afférentes à la rémunération des personnels précités ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget de la ville et du CCAS pour l'année 2017 et les suivantes, en dépenses et en recettes.

XXI. Création d'un marché alimentaire de plein air place du 19 mars 1962 le vendredi après-midi

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de créer à compter du Printemps 2017 un marché alimentaire de détail sur l'emprise de la place du 19 mars 1962 les vendredis après-midi ;
- **Autorise** le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2017 en dépenses:
 - code fonctionnel : 822-2315-VEV-VOIR.
- **Dit** que ce marché sera exploité en gestion déléguée.

XXII. Dénomination de voies au Bourg

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de dénommer les voies suivantes :
 - « **allée de la Fromagerie** » la voie desservant les lots accessible depuis la rue du Plessis ;
 - « **allée William Gibbons** » la voie desservant les futurs lots situés sur l'emprise du clos Favière ;
 - « **allée du Petit Beau** » le sentier rural du Petit Beau longeant le clos Favière sur sa partie Sud ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2017, en dépenses :
 - code fonctionnel : 822-2152-VEV-VOIR.

XXIII. Rapport 2015 du SDESM 77

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Prend** acte et vote le rapport annuel du président du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM 77) pour l'année 2015.

XXIV. Dispositif départemental d'aide financière au programme d'actions des communes seine-et-marnaises (en investissement)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le programme d'actions présenté ;
- **Sollicite** les subventions correspondantes auprès du Département de Seine-et-Marne ;
- **Approuve** le principe de signature d'une convention de réalisation pour chacune des actions retenues ;
- **Autorise** le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant notamment ces conventions ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget de la Ville pour les années 2017, 2018 et 2019, en dépenses et en recettes.

XXV. Vœu relatif au projet de modification des trajectoires aériennes depuis Orly

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **S'oppose** à la décision de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) proposant à la Commission consultative de l'environnement la modification des trajectoires de vols au départ d'Orly ;
- **Demande** l'intégration et la représentation du territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud au sein des instances de concertation de la DGAC concernant les trajectoires et nuisances aériennes liées à l'aéroport d'Orly et notamment au sein de la Commission consultative de l'environnement ;
- **Exige** la mise en place d'un dialogue serein entre les autorités compétentes, les élus et associations de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud afin de revenir sur cette décision ;
- **Propose** d'organiser, en lien avec les élus et les associations, une nouvelle rencontre avec la DGAC et les autorités compétentes ;
- **Autorise** le maire à signer tous les documents relatifs à ce vœu.

2/ Comptes-rendus des décisions du maire et des marchés à procédure adaptée

DÉCISIONS DU MAIRE 2016

Le maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

Séance du conseil municipal du 16 décembre 2016 :

N°	Date	Objet
16-127	22/09	Convention avec l'association AEDE pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto

N°	Date	Objet
16-128	23/09	Convention avec l'association Savigny Echecs pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-129	26/09	Convention de partenariat avec l'Espace Jacques Prévert - Scène du Monde
16-130	26/09	Convention avec l'association Relais Jeunes 77 pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-131	26/09	Convention avec l'association « Savigny sans Frontières » pour la location d'une salle à la Maison de quartier Gaston Variot
16-132	26/09	Convention avec l'association « Les Petits Loups » pour la location d'une salle au Centre associatif des Saules
16-133	27/09	Convention avec l'association Terre Avenir concernant la mise à disposition de la Médiathèque des Cités-Unies pour l'exposition « Air, l'expo qui inspire »
16-134	29/09	Convention avec l'association « CCFD - Terre solidaire » pour la location de la salle polyvalente de l'école Sidonie Talabot
16-135	26/09	Convention avec le Secteur pastoral Sénart Sud pour la location de la salle polyvalente de l'école Sidonie Talabot
16-136	07/10	Convention avec l'association « F.N.A.C.A. » pour la location de la salle polyvalente de l'école Sidonie Talabot
16-137	07/10	Convention avec l'association Récré BB Séniors pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-138	07/10	Convention avec l'association Solichoeur de Sénart pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-139	07/10	Avenant n°1 à la convention avec l'association Savigny Echecs pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-140	12/10	Mise à disposition à titre gracieux de l'auditorium du conservatoire à rayonnement communal musique et théâtre à l'association SOLICHOEUR DE SENART
16-141	12/10	Convention avec l'association « VERTIGE » pour la location d'une salle au Millénaire
16-142	17/10	Convention avec l'association « Unies sont nos voix » pour la location de la salle polyvalente de l'école Sidonie Talabot
16-143	20/10	Convention avec l'association « UNITED » pour la location d'une salle au Millénaire
16-144	21/10	Création d'une régie de dépenses « achats divers » au cabinet du maire à hôtel de ville de Savigny-le-Temple
16-145	26/10	Convention de partenariat avec « La maison SOLEMNES »
16-146	02/11	Convention avec l'association ADSEA-SAE pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto
16-147	03/11	Convention avec l'association « Comité des Fêtes » pour la location de la salle polyvalente de l'école Sidonie Talabot
16-148	25/11	Convention d'utilisation d'un local communal F DOLTO poker-club 77
16-149	25/11	Avenant N°2 à la convention d'utilisation d'un local communal à Portugal en partage
16-150	25/11	Avenant n°1 à la convention avec l'association Franco-Tamouls pour l'utilisation de locaux du centre social Françoise Dolto

N°	Date	Objet
16-151	25/11	Convention avec l'association « LES PETITS LOUPS » pour la location d'une salle au Millénaire
16-152	25/11	Convention avec l'association « L'AMITIÉ DES TEMPLIERS» pour la location d'une salle au Millénaire
16-153	25/11	Convention avec l'association « UNION OUTRE-MER DE SÉNART » pour la location d'une salle au Millénaire
16-154	25/11	Convention avec l'association « GROUPE D'HABITANTS SOLIDAIRES-GHS » pour la location d'une salle au Millénaire
16-155	25/11	Convention avec l'association « COMITÉ DES FETES» pour la location d'une salle au Millénaire
16-156	29/11	Convention avec l'association « Comité des Fêtes » pour la location d'une salle au Centre associatif des Saules
16-157	06/12	Association union des femmes africaines de Sénart
16-158	06/12	Modification Dm 2015-0105 - tarifs municipaux - patinoire dgs 612
16-159	07/12	Convention de partenariat entre la ville Savigny-le-Temple et les établissements scolaires du 2nd degré (collèges)
16-160	07/12	Création d'une régie de recettes pour la patinoire municipale de Savigny le Temple

MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE 2016

Le maire rend compte au Conseil municipal des marchés à procédure adaptée (alinéa 4° de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales) ayant fait l'objet d'un contrat.

La liste des achats effectués hors contrat conformément aux dispositions du Code des marchés publics est disponible au secrétariat de la Direction générale des services.

Séance du conseil municipal du 16 décembre 2016 :

N°	Date	Objet
16-089	26/09	Contrat relatif à la mise en place d'une action culturelle entre la Commune et l'association « Les Petits Débrouillards IDF » les 12 et 19 octobre 2016
16-090	27/09	Convention entre la Ville et l'association Vertige dans le cadre d'un stage Hip-Hop le 25 octobre 2016 au Café-Danses Bobby Sands
16-091	04/10	Travaux pour le remplacement des vitres cassées dans les bâtiments communaux
16-092	07/10	Contrat de cession entre SEVEN STRING CORE ASSOS et CAFE-MUSIQUE L EMPREINTE
16-093	07/10	Convention de partenariat entre Massit Sophie et Cafe-musique l'Empreinte

N°	Date	Objet
16-094	12/10	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre l'Empreinte et ADONE
16-095	17/10	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre Café musique l'Empreinte et pbox SARL
16-096	17/10	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre Café musique l'Empreinte et Pour oublier production
16-097	27/10	Contrat de vente entre le Café-musiques L'Empreinte et K Productions pour une prestation le 4 novembre 2016
16-098	27/10	Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle entre Yuma Productions et l'Empreinte pour la représentation de MZ le 15 octobre 2016
16-099	27/10	Contrat de vente entre le Café-musiques L'Empreinte et K Productions pour une prestation le 14 décembre 2016
16-100	27/10	Convention de partenariat entre le Ville et Laurence Blot, auto-entrepreneuse, pour la mise en place d'ateliers d'anglais en direction des enfants inscrits au centre social dans le cadre des ateliers éducatifs périscolaires (AEPS) du 28 septembre 2016 au 31 mai 2017
16-101	02/11	Contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « l'étrangleuse » entre l'association LA CURIEUSE et l'EMPREINTE
16-102	10/11	Avenant au contrat de cession étendu de représentation de spectacle entre W spectacle SARL et L'EMPREINTE de SLT
16-103	10/11	Convention de partenariat entre l'association WILD PIG MUSIC et Café-Musique L'EMPREINTE de SLT
16-104	10/11	Convention de partenariat entre la ville de SLT et Mme Elisabeth FOURNIER (artiste créatrice jeux éducatifs : Expression)
16-105	15/11	Contrat de Cession d'un spectacle vivant entre RAGE TOUR et l'EMPREINTE SLT
16-106	15/11	Partenariat entre la ville de SLT et L'organisme Conseil EDUC
16-107	17/11	Contrat de transport entre la Commune et Denis Trans DT pour le transport d'un agent public à mobilité réduite, de son lieu d'habitation à son lieu de travail
16-108	17/11	Partenariat pour la mise en œuvre d'un cycle d'initiation « ateliers chants et danses maliennes » dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires
16-109	18/11	Contrat de cession du droit d'exploitation de spectacles entre la Compagnie ISSUE DE SECOURS et la ville de SLT

N°	Date	Objet
16-110	18/11	Convention de partenariat entre Théâtre Sénart Scène nationale et Café-musique l'Empreinte
16-111	18/11	Convention de partenariat entre Café-musique l'EMPREINTE et Théâtre Sénart, Scène nationale
16-112	18/11	Convention de partenariat entre Théâtre Sénart Scène nationale et Café-musique l'Empreinte
16-113	18/11	Contrat de cession de droit d'exploitation entre la Société 3C et l'EMPREINTE
16-114	25/11	Contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle entre Alternative et la commune de SLT
16-115	25/11	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre « A TOUS VENTS » et la commune de SLT
16-116	25/11	Convention de partenariat entre la ville de SLT et Audrey CARROUE

La séance est levée le vendredi 16 décembre 2016 à 23h36.

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la Commune et en obtenir copie en Mairie, au secrétariat de la Direction générale des services (porte 317), aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Diffusion le 22 décembre 2016

- Etat civil (1 ex)
- Courrier (8 ex) pour affichage
- Dossier du Conseil municipal (1 ex)

Affichage en Mairie le 22 décembre 2016 pour caractère exécutoire.